



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Déposé au greffe du Tribunal de

l'entreprise de Liège, division Dinant

29 AVR. 2026

Pour le greffier,

Greffier

Réservé
au
Moniteur
belge

N° d'entreprise : 0449 153 550

Nom

(en entier) : BURLET Frères

(en abrégé) :

Forme légale : Société à responsabilité limitée

Adresse complète du siège : Croix(Sovet) 5, 5590 Ciney

Objet de l'acte : Transfert du siège social

Les administrateurs ont décidé 16 mars 2026:

de transférer le siège social de la société à Rue du Parc Industriel d'Achène 14, 5590 Achène. Cette décision prend cours à partir du 1^{er} février 2026.

Les administrateurs donnent une procuration spéciale à ACERTA Guichet d'entreprises ASBL, avec le représentant permanent Iris Carsau mandataire, dont le siège social est établi en Région de Bruxelles-Capitale, sise à 1020 Bruxelles, Esplanade 1 boîte 65 RPM Bruxelles TVA BE 0480.513.551, ainsi qu'à ses collaborateurs, préposés et mandataires, avec possibilité de suppléance, d'accomplir toutes les formalités utiles ou nécessaires à l'égard de cette société en ce qui concerne son inscription à la Banque-Carrefour des Entreprises (BCE), l'affiliation à une caisse d'assurances sociales de la société et de ses indépendants, la demande aux impôts indirects et/ou directs (comme la TVA), l'émission de publications aux Annexes du Moniteur belge et d'autres obligations administratives éventuelles.

Signé,
Iris Carsau

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 21/05/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).